


LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME PRÉSENTE
LE MAG DES COLLÉGIEN(NE)S

Hors-série
Spécial RENTRÉE 2021

# Bienvenue au COLLEGE !

TOUT SAVOIR SUR VOTRE RENTRÉE...

Avec ROB-1

Explorez...
**votre système scolaire, l'espace numérique de travail, les différents dispositifs scolaires du Département et bien d'autres galaxies...**



Vous êtes près de 17000 collégiens à avoir fait votre rentrée des classes en 6e dans l'un des 109 collèges du département de la Seine-Maritime.

Bienvenue à vous !

C'est une étape importante de votre vie scolaire durant laquelle l'apprentissage de l'autonomie sera, entre autres, au cœur des quatre années qui vous attendent, afin de vous préparer au mieux à l'étape suivante qui sera votre entrée au lycée.

Le système mis en place pour l'enseignement en France a confié la responsabilité de la construction, de l'entretien et de l'acquisition de l'ensemble des matériels indispensables au bon fonctionnement des écoles primaires aux Mairies, des collèges aux Départements et des lycées aux Régions.

**C'est donc le conseil départemental de la Seine-Maritime qui vous accompagnera tout au long de ces années que vous passerez au sein de votre établissement.**

Vous trouverez dans ce document, tout d'abord une présentation de votre collège et de son fonctionnement, avec, cette année, un gros plan sur un sujet d'actualité concernant les collèges et en priorité celle des élèves. Avec notamment, la bonne utilisation d'internet et des réseaux sociaux, afin d'éviter les nombreux pièges qui peuvent conduire à des situations bien délicates.

Vous y trouverez également tous les moyens et dispositifs mis en œuvre par les services départementaux, afin que votre séjour avec nous soit le plus efficient et le plus épanouissant possible.

Vous découvrirez le fonctionnement de votre bureau numérique, appelé Arsene76, qui vous permet, ainsi qu'à vos parents, de rester en lien avec vos enseignants et toutes celles et ceux qui vont s'occuper de votre éducation, ainsi que toutes les activités proposées dans le cadre du contrat de réussite éducative départemental (CRED).

La qualité des outils mis à votre disposition, que ce soit en termes de bâtiments ou de matériel, est une préoccupation très importante du Département qui y consacre près de 110 millions d'euros chaque année. Ce sont des programmes très ambitieux, venant marquer l'importance que revêt pour nous la qualité de l'apprentissage qui vous est dispensé.

Vous êtes l'avenir de notre Département ! Des collégiens épanouis seront des lycéens et des étudiants, et plus tard des professionnels, à même d'affronter tous les défis que le futur leur réserve.

Bonne lecture et bonne rentrée à tous !

**Bertrand BELLANGER**
Président du Département
de la Seine-Maritime

## Collèges EN CHIFFRES

**63 000**

C'est le nombre de collégiens en Seine-Maritime

**109**

C'est le nombre de collèges publics répartis dans toute la Seine-Maritime




**PLUS DE 14,2 MILLIONS**

C'est le nombre de connexions à l'espace numérique de travail Arsene76 enregistrées durant l'année scolaire 2019-2020

**PRÈS DE 39 000**

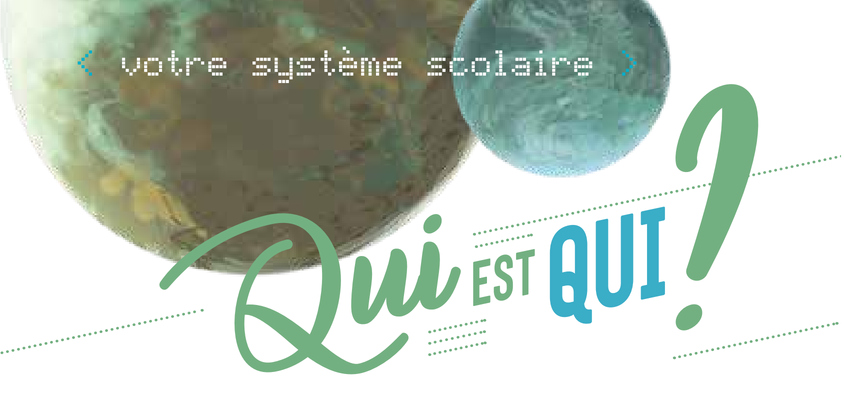
C'est le nombre de collégiens inscrits en demi-pension durant l'année scolaire 2019-2020

**20 000**

C'est le nombre d'équipements informatiques inventoriés dans les collèges dont la maintenance est prise en charge par le Département

Directeur de publication : **Jean-Pierre Héranval** • Directeur de la Communication et de l'Information : **Nicolas Robine**
Rédactrice en chef : **Anne Calais** • Rédaction : **Direction de la Communication et de l'Information**
Conception graphique : **Thierry Bourhis** • Illustration : **Goupil** • Photographie édito : **Mathieu Deshayes**
Impression : **Unité Imprimerie / Département de la Seine-Maritime** / Tirage : 15 000 exemplaires.






# Qui est qui ?

**Le système scolaire est composé de nombreuses planètes. Chacune a un rôle bien précis permettant de rendre la vie au collège la plus agréable possible.**

### → LES PROFESSEURS
Au collège, vous en avez un pour chaque matière (français, anglais, mathématiques, etc.).

### → LE PROFESSEUR PRINCIPAL
En plus d'enseigner sa matière, il suit les élèves de toute une classe dans toutes les matières. Il reçoit les parents et prépare le conseil de classe. Il donne aussi des conseils d'orientation.

### → LE PRINCIPAL
C'est le responsable de votre établissement. Il dirige l'ensemble du personnel et organise, avec son adjoint, le travail des professeurs.

### → LE PRINCIPAL ADJOINT
Il est l'adjoint du principal. Sa mission est d'organiser et de superviser les aspects pédagogiques de l'établissement.

### → LE CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION (CPE)
Il est responsable de la vie des élèves dans le collège.

### → LES ASSISTANTS D'ÉDUCATION
Ils veillent au respect du règlement intérieur pour le bien-être de tous. Vous pouvez aller les voir en cas de problème.

### → LE GESTIONNAIRE
Il gère le budget du collège et anime l'équipe des agents départementaux affectés au collège.

### → LES AGENTS D'ENTRETIEN
Ils participent au bon entretien de l'établissement afin que celui-ci soit propre pour accueillir les élèves.

### → LES PERSONNELS DE LA RESTAURATION
Ils conçoivent et servent les repas en respectant les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

### → LES AGENTS DE MAINTENANCE
Ils maintiennent en bon état de fonctionnement le collège et entretiennent les espaces verts.

### → LES AGENTS D'ACCUEIL
Ils gèrent l'accueil des personnes extérieures en faisant appliquer le plan Vigipirate.

### → LE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE
Il est responsable du CDI*. Il conseille les élèves dans leurs recherches et dans l'emprunt de livres. Il peut aussi organiser des projets culturels.

### → L'INFIRMIER ET/OU LE MÉDECIN SCOLAIRE
Ils soignent les bobos. Ils sont là également lorsque ça ne va pas et répondent à toutes les questions que vous vous posez sur la santé.

### → LES ASSISTANTS SOCIAUX
Ils sont à la disposition des élèves et de leur famille pour résoudre toutes sortes de soucis (financier, relationnel, mal-être, etc.). Ils réalisent aussi des actions de prévention.

### → LES SECRÉTAIRES
Ils assurent des tâches administratives et répondent notamment aux demandes des élèves, des parents et des enseignants.



* CDI : Centre de documentation et d'information

# À LA découverte DES LIEUX

**Le collège est une galaxie. C'est grand ! Il y a plein d'univers différents. Mais ne vous inquiétez pas. Il vous faudra juste un peu de temps pour les connaître tous.**

### → LES SALLES DE CLASSE

Il y en a beaucoup et vous en changez souvent, presque toutes les heures ! Elles sont toutes numérotées pour éviter que vous soyez perdu. Certaines sont équipées avec du matériel spécifique, comme les classes de chimie, d'informatique, de musique ou d'arts plastiques.

### → LE RÉFECTOIRE

C'est la cantine mais en plus grand. À deux exceptions (collèges Claude-Bernard, au Havre, et Albert-Camus, à Dieppe), c'est un self-service, c'est-à-dire qu'après avoir pris votre plateau, vous vous servez tout seul et vous vous installez où vous voulez, avec vos copines et vos copains.

### → L'INFIRMERIE

Si vous êtes blessé ou malade ou si vous n'avez pas le moral, c'est l'endroit où vous devez aller. Vous pouvez aussi vous y rendre si vous avez des questions sur votre santé.

### → LE GYMNASE

En short ou en jogging, mais toujours avec des baskets… Au gymnase vous allez pratiquer différents sports selon le programme concocté par votre professeur d'EPS*.

### → LA SALLE DE PERMANENCE

C'est la salle de classe à disposition des élèves qui n'ont pas cours. Vous pouvez y faire vos devoirs. Il y a toujours un surveillant qui veille au calme.

### → LE CDI

C'est la bibliothèque du collège. Si vous avez besoin d'informations pour un devoir, c'est l'endroit idéal. Livres, revues, DVD et accès internet sont à votre disposition.

### → LA VIE SCOLAIRE

Un retard, une absence à justifier… La vie scolaire constitue le lieu d'échange entre les élèves et/ou les parents et l'administration du collège.




**Je préfère déjeuner à la cantine… ////////////**

**À midi, les demi-pensionnaires peuvent manger des repas confectionnés sur place avec, souvent, de bons produits locaux. Le Département peut proposer une aide financière pour la restauration et l'internat aux familles en difficulté.**
**Plus d'infos au numéro gratuit : 0800 000 127**

* EPS : Éducation physique et sportive

# Arsene76 à la découverte de l'espace numérique de travail

Plein de ressources et toujours là quand on a besoin de lui, Arsene76 va rapidement devenir votre fidèle compagnon de route. Sous le nom de ce nouvel ami se cache votre espace numérique de travail, un bureau virtuel plus couramment désigné par ces trois lettres : ENT. Avec une simple connexion internet et un ordinateur, une tablette ou un téléphone portable, vous pouvez le retrouver depuis votre domicile ou tout autre lieu, tous les jours et à toute heure. Plus de 16,76 millions de connexions ont été établies sur l'année scolaire 2020/2021 soit plus de 54 000 par jour !

1 Arsene76 va vous faciliter la vie tout au long de votre scolarité au collège. En vous connectant à votre accès sécurisé, vous découvrirez de nombreuses fonctionnalités :
→ un cahier de textes en ligne avec les devoirs à faire, votre emploi du temps, vos bulletins de notes ou encore votre classeur pédagogique.
→ Vous bénéficiez d'une messagerie personnelle et vous suivez vos éventuels retards ou absences.
→ Vous pouvez vous renseigner sur les actualités de votre collège mais aussi celles du Département (dispositifs, événements, etc.), sur toutes sortes d'activités périscolaires ou encore sur les documents proposés par le CDI de votre établissement. Une vraie mine d'informations !

2 Arsene76 évolue constamment pour répondre à vos besoins.
→ Dernièrement, la suite bureautique "Microsoft Office Online" a été ajoutée sur l'ENT afin de faciliter vos échanges de travaux. Même si vous ne disposez pas de la licence sur votre ordinateur personnel à la maison, vous pouvez quand même utiliser librement les incontournables logiciels Word, Excel et Powerpoint.
→ La seconde nouveauté concerne l'intégration d'un module de visioconférence : "Ma classe virtuelle". Un outil pratique et précieux pour garder le lien en toutes circonstances.
Toutes les rubriques sont consultables par un menu déroulant. Arsene76 se veut simple d'utilisation. Des tutos sont disponibles pour certains services et une aide en ligne peut être consultée à tout moment en cas de besoin.
Pas de danger de se perdre !

3 Créateur de lien, Arsene76 est aussi accessible aux parents, aux professeurs ainsi qu'aux équipes de direction, mais c'est bien évidemment avant tout aux élèves qu'il est destiné. À vous d'explorer ce portail pour en apprécier pleinement toutes les possibilités.

**www.arsene76.fr**




## Mes codes d'accès

En début d'année scolaire, des identifiants et des codes d'accès au site vous sont fournis par votre collège. Enfant, parents : chacun reçoit un code différent. Il faut les conserver précieusement et ne surtout pas les communiquer à une autre personne !

# Réseaux Sociaux et internet : Les Bonnes pratiques

**Pour bien s'informer, profiter de vos réseaux sociaux plus sereinement et éviter les pièges, suivez le guide !**

## Sur les réseaux sociaux, protégez-vous !

Quel que soit votre réseau social préféré, protégez votre compte. Prenez toujours le temps de vérifier qui peut voir et consulter ce que vous publiez et écrivez. Tout est réglable dans vos « paramètres » ou « préférences ».

## La vérité n'est pas toujours sur internet

Parcourez internet avec beaucoup de précautions. Privilégiez les sites internet où l'information est officielle (Gouvernement, Département, etc.) ou vérifiée et référencée (journaux, télévisions, Wikipédia). Au besoin, consultez les sites Décodex, Désintox ou Hoaxbuster.com qui font la vérité sur les fausses informations qui circulent.

## Ne diffusez pas n'importe quoi

Faites toujours attention à ce que vous écrivez. Vos publications vous suivront longtemps. Enfin, restez corrects pour ne pas blesser vos camarades, vos professeurs ou toute personne qui pourrait souffrir de vos échanges.

## Certaines photos sont trafiquées

Certains cherchent à faire le « buzz » en modifiant des photos. Des sites vous permettent encore de séparer le vrai du faux : TinEye, Google Image et FotoForensics.

## Photos et vidéos : les pièges à éviter

Il est interdit de diffuser la photo d'une autre personne sans son autorisation, voire l'autorisation de ses parents (pour les mineurs). Veillez aussi à ne pas rendre publiques des photos qui pourraient dévaloriser un camarade ou toute autre personne.

## Non au harcèlement

Être l'objet de moqueries, se faire voler ou abîmer ses affaires, recevoir des surnoms méchants ou se faire bousculer de façon répétée relèvent du harcèlement. Si vous en êtes victime ou témoin et que vous ne pouvez pas en parler à quelqu'un du collège ou de votre famille, appelez le numéro vert **Non au harcèlement : 3020** (service et appel gratuits). Si le harcèlement subi a lieu sur internet, contactez **Net Écoute au 3018.**

# La prévention SUR TOUS LES FRONTS




## DES LIEUX SÛRS

Pour garantir la tranquillité des collégiens et de l'ensemble du personnel, les accès aux établissements sont sécurisés par divers moyens : portails motorisés, visiophones, clôtures rigides, systèmes de diffusion d'alerte ou encore formation des agents d'accueil. Les bâtiments et les procédures sont prévus dans un plan de vidéoprotection voté en avril 2021 pour faire face à tout incident.

## SUR LA ROUTE, RESTEZ PRUDENTS !

Sur le trajet du collège et aux abords de l'établissement, veillez toujours à respecter le code de la route. À pied, à vélo, ou en trottinette, l'espace public se partage et les règles de circulation permettent que chaque usager y trouve sa place. Attention au téléphone et aux écouteurs dans les oreilles : ils réduisent votre vigilance !

## ALERTER POUR ÊTRE AIDÉ

Si vous êtes victime de violences ou si vous êtes inquiet pour l'un de vos camarades, vous devez appeler le **119**. Ce numéro national est dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger. Il est gratuit et joignable toute l'année, de jour comme de nuit. Vous pouvez également signaler toute situation sur **www.allo119.gouv.fr**.
L'association Les Papillons développe aussi un autre moyen d'expression en Seine-Maritime. Elle installe dans diverses structures sportives des boîtes aux lettres spécifiques destinées à recueillir les courriers des enfants victimes de maltraitance.




**Se protéger de la radicalisation** //////////////

**Les adolescents sont hélas une cible privilégiée des extrémistes. Pour les aider à se protéger de ce danger, le Département a lancé un plan de sensibilisation qui, grâce à des ateliers, explique ce qu'est le cyber-endoctrinement et comment repérer les signes de la radicalisation.**

# Objectif PROJETS

**À l'entrée en 6e, les professeurs pourront vous proposer plusieurs projets à réaliser grâce à un ensemble de dispositifs très variés.**

## → BULLES DE MÉMOIRE

Si vous aimez l'histoire et la bande dessinée, le concours "Bulles de mémoire" est fait pour vous. Il est organisé par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) en partenariat avec le Département. Cela consiste à créer une bande dessinée de A à Z avec l'aide de vos professeurs. Faites appel à votre créativité, votre spontanéité et vos émotions. Si votre production est retenue, vous serez invité à une remise de prix nationale.

## → RAID DES COLLÈGES

Le Raid des Collèges 76 est un défi sportif qui s'adresse aux licenciés de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire). Vous vous affrontez dans la bonne humeur en pratiquant différentes disciplines : le tir à l'arc, la course d'orientation, le biathlon laser ou encore le run and bike.

## → CRED 76

Initié par le Département en partenariat avec les services de l'Éducation nationale, le contrat de réussite éducative départemental (CRED 76) est un dispositif destiné à contribuer à votre épanouissement. C'est aussi un bon moyen pour vous de développer votre curiosité et d'approfondir certaines connaissances. Vos professeurs peuvent ainsi proposer à votre classe des activités éducatives choisies parmi 400 parcours et 1700 projets sélectionnés par le Département. Près de 2 millions d'euros de budget y sont consacrés. Vous aurez la possibilité de vous initier aux arts du cirque et de la magie, de faire du théâtre avec des compagnies de professionnels ou encore d'explorer la biodiversité sous différentes formes.

## → LA SEMAINE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION

Le Département organise au printemps, en partenariat avec des associations et parfois les sapeurs-pompiers de la Seine-Maritime, plusieurs événements dédiés aux jeunes, aux quatre coins de la Seine-Maritime. Ateliers, spectacles, émissions de radio, témoignages de jeunes, découvertes des dispositifs départementaux permettent de trouver des réponses à ses questions et de mettre en avant ses projets et ses expériences.

## → ÉCRIS-MOI UNE IMAGE // DESSINE-MOI UN CARNET

À vos crayons pour jouer avec les mots, les traits et les formes dans le cadre d'un concours associant création littéraire et création graphique. "Écris-moi une image // dessine-moi un carnet" se pare des couleurs d'un écrivain local mondialement connu : Gustave Flaubert, né à Rouen il y a 200 ans. Source d'inspiration, un carnet d'artiste devra être décliné sous l'angle de l'écriture et/ou de l'illustration. Avec l'appui d'intervenants, vous compléterez les pages selon vos envies et composerez une œuvre collective. Les meilleures productions seront récompensées.

## → OPÉRATION DE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (OSDD)

Si votre collège souhaite mettre en place une action concrète en lien avec le développement durable, le Département vous aide activement avec l'appui d'une association spécialisée. Les équipes bénéficient d'un accompagnement à toutes les étapes de leur projet et d'animations thématiques au sein de la classe. En fin d'année scolaire, une journée d'échanges valorise l'ensemble des travaux et réunit les participants des divers établissements.




### Mon stage de 3e

Même si en 6e la question ne se pose pas encore, il viendra le temps où on vous interrogera sur ce que vous voulez faire plus tard. Pour vous donner une idée, vous effectuerez un stage d'observation en 3e.
Afin de vous aider à trouver une entreprise, vous pouvez vous rendre sur **www.monstagede3e-seinemaritime.fr**

# Le Conseil des COLLÉGIENS



**Aller au collège et suivre des cours, ce n'est pas seulement pour apprendre l'anglais ou les maths, cela permet aussi de développer son sens de la citoyenneté. Le conseil des collégiens porte ces valeurs en vous donnant la possibilité de vous impliquer, et ce, au nom de votre collège. Vous serez prochainement appelé à voter pour élire les membres du mandat 2021-2023.**

Avant de se réunir pour débattre, il faut déjà former le conseil des collégiens. Ce dernier fonctionne comme une assemblée d'élus : tout passe par le vote démocratique. Ainsi, chaque collégien de chaque collège peut désigner ses candidats en binôme : un titulaire et un suppléant par établissement.

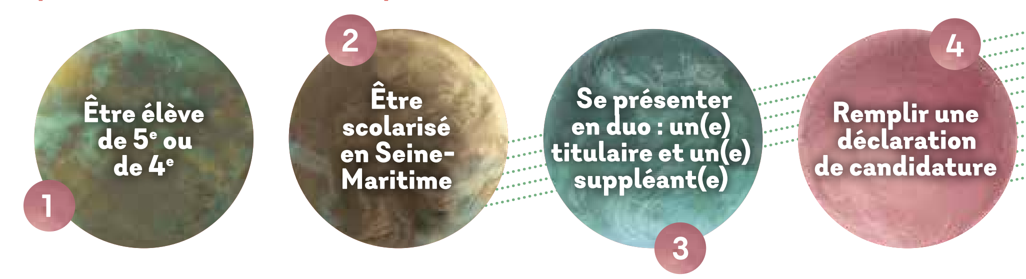
Une fois élus, les représentants des collèges (uniquement des élèves de 5e ou de 4e) participent à plusieurs réunions et sessions de travail à l'Hôtel du Département, à Rouen. C'est l'occasion de réfléchir, de débattre, de prendre des décisions et de bâtir des projets sur des thématiques liées à la vie en société.

Il y a cinq domaines d'action dans lesquels les élus peuvent choisir de s'engager : **Solidarité et santé, Citoyenneté et vivre ensemble, Sport et loisirs, Environnement et développement durable, Culture et patrimoine.** Le mandat des élus dure deux ans.

Vous ne serez pas seuls. Des élus adultes, du personnel des services du conseil départemental et des membres d'associations vous accompagneront tout au long de cette expérience.

# Comment EN FAIRE Partie ?

## En premier lieu, il convient de présenter sa candidature. Pour cela, il faut :




## Ensuite, les élections se déroulent en trois temps :

- **La campagne électorale :** les candidats doivent convaincre leurs électeurs en expliquant leur programme.
- **Le vote :** chaque collégien (de la 6e à la 3e) peut voter en ligne sur le site internet www.collegiens76.fr avec un code personnel utilisable une fois.
- **Les résultats :** le conseil départemental comptabilise le nombre de voix obtenues par les candidats pour chaque collège. La liste des élus est ensuite consultable sur le site www.collegiens76.fr. Les candidats élus sont prévenus par courrier et conviés à la séance plénière d'installation sous la présidence du président du conseil départemental de la Seine-Maritime.

## Le mandat :

Les élus se réunissent lors de séances plénières et en commissions à l'Hôtel du Département, à Rouen. Ils conçoivent ensemble des projets avec l'aide des professionnels des services du conseil départemental. Il est quasi impossible d'énumérer toutes les missions auxquelles le conseil des collégiens peut prendre part, que cela soit par une décision ou une approche sur le terrain. Toutefois, il est possible d'en apprécier la grande diversité à travers quelques exemples : découverte d'espaces naturels sensibles, sensibilisation au recyclage, lutte contre l'illettrisme, aide aux réfugiés, réduction des inégalités femme-homme, lutte contre la discrimination dans le sport, etc.
**www.collegiens76.fr**

# Conjuguer SPORT ET Culture




**Guitare, basket ou dessin ? L'offre extrascolaire est riche ! Le Département accorde une aide financière pour soutenir la pratique d'activités sportives, culturelles et artistiques avec le Pass Jeunes 76.**

Le Pass Jeunes 76 favorise l'inscription des habitants de la Seine-Maritime âgés de 6 à 15 ans à une structure culturelle ou sportive partenaire du dispositif... et même aux deux si vous le souhaitez ! Il allège le budget des familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Le Département peut financer jusqu'à 100 € en prenant en charge 50 % de votre adhésion annuelle (montant plafonné à 60 € pour la première activité choisie et 40 € pour la seconde).

Plus d'infos :
**www.seinemaritime.fr**




## Je visite les sites et musées ////////////////

**Le musée Victor-Hugo, le parc de Clères, les jardins de l'abbaye Saint-Georges de Boscherville, l'abbaye de Jumièges, le théâtre romain de Lillebonne, le château de Martainville et les archives sont les sites et musées départementaux. Pleins de surprises, ils ouvrent gratuitement leurs portes aux moins de 26 ans (excepté le parc de Clères).**

# SEINE-MARITEEN'S LE Quiz

## A → COMBIEN Y A-T-IL D'HABITANTS EN SEINE-MARITIME ?

1. Entre 500 000 et 1 000 000
2. Entre 1 000 000 et 1 500 000
3. Entre 1 500 000 et 2 000 000



## B → COMBIEN Y A-T-IL DE CANTONS EN SEINE-MARITIME ?

1. 35
2. 48
3. 69



## C → COMMENT LE DÉPARTEMENT AGIT-IL DANS LES COLLÈGES ?

1. Il les construit et les rénove
2. Il gère l'entretien
3. Il contribue à leur fonctionnement

## D → IL Y A 109 COLLÈGES PUBLICS EN SEINE-MARITIME, MAIS COMBIEN Y A-T-IL DE COLLÉGIENS ?

1. Environ 35 000
2. Environ 51 000
3. Environ 63 000

## E → QUI PEUT ÊTRE ÉLU, TOUS LES 2 ANS, AU CONSEIL DES COLLÉGIENS ?

1. Les collégiens de 5e et de 4e
2. Les délégués de classe
3. Des collégiens ou des professeurs



## F → COMMENT S'APPELAIT LA SEINE-MARITIME AVANT 1955 ?

1. La Seine-Supérieure
2. La Seine-Centrale
3. La Seine-Inférieure

## RÉPONSES

A → Réponse : 2

B → Réponse : 1.
Depuis 2015, il y a 35 cantons en Seine-Maritime contre 69 auparavant. Les conseillers départementaux y sont élus par binôme (une femme et un homme).

C → Réponse : 1, 2 et 3
L'entretien, la réhabilitation, la construction et l'amélioration de la qualité de vie dans les collèges sont une compétence majeure du Département de la Seine-Maritime. Il est également de son ressort d'en gérer la maintenance informatique. C'est aussi à son initiative que l'espace numérique de travail Arsene76 a été mis en place. En octobre 2016, le plan ambition collèges qui prévoit 356 millions d'euros d'investissement a été adopté par l'assemblée départementale pour optimiser et améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement dans votre établissement scolaire.

D → Réponse : 2

E → Réponse : 1
(voir en pages 12 et 13)

F → Réponse : 3

# QUE LA FIBRE SOIT AVEC TOI !

Le Département
de la Seine-Maritime
déploie le **Très Haut Débit**
dans les **collèges**.

